

CONDITIONS DE CANDIDATURE SEMI- DIRECT:

Ce concours est destiné aux sous-officiers titulaires d'un BAC et aux militaires du rang titulaires d'un BAC+3. Tous doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre âgé au maximum de 34 ans au 31 décembre 2017 (C'est-à-dire être né en **1983** ou après) ;
- N'avoir pas encouru de sanction disciplinaire au cours des trois dernières années ;
- Etre titulaire du BAC pour les sous-officiers ou BAC+3 pour les MDR ;
- **Pour les sous-officiers**
- Avoir un BAC + 3 au moins et 3 ans de service effectif au 31 décembre 2017 ou,
- Etre titulaire du BAC seul, avoir cinq (05) ans de service effectif au 31 décembre 2017 et être titulaire du Brevet d'Armes n°1 (BA1) ou d'un diplôme équivalent pour les candidats de la Marine, de la Gendarmerie ou de l'Armée de l'Air.
- Etre bien noté c'est-à-dire, avoir un total de **20 points** pour les trois dernières années de notation avec une progression régulière ;
- **Pour les militaires du rang**
- Etre titulaire du BAC+3 et avoir 3 ans de service effectif au 31 décembre 2017 ;
- Etre bien notés.

DOSSIER DE CANDIDATURE EFA SEMI-DIRECT :

- **A L'INSCRIPTION**
- Deux (02) extraits originaux d'acte de naissance de moins d'un an ;
- Deux (02) photocopies légalisées du baccalauréat ou ;
- Deux (02) photocopies du diplôme universitaire ;

- Un (01) curriculum vitae avec indication des diplômes détenus et études suivies, établissements scolaires fréquentés et numéros de téléphone des candidats.

EN CAS D'ADMISSIBILITE :

- Un (01) extrait de casier judiciaire de moins de 6 mois ;
- Etre physiquement et médicalement apte : une visite médicale sera effectuée pour les candidats admissibles, avant les épreuves sportives, sous la responsabilité de la Direction de la Santé et de l'Action Sociale des Armées (DSASA).
- Un (01) état signalétique et des services.
- Un (01) relevé des récompenses et punitions.

FRAIS D'INSCRIPTION ET RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les frais d'inscription au concours s'élèvent à trente mille francs (30.000) francs CFA par candidat. Ils sont payables du **20 février 2017 au 31 mars 2017** contre délivrance d'une quittance à ABIDJAN, à la Direction des Finances du Ministère de la Défense

DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Le dépôt des dossiers de candidature se fera à l'EMGA/DORH/B. CONCOURS au plus tard le **31 mars 2017**, délai de rigueur.